



Bac 2022 – Sujets de SES : retour sur une fausse polémique



- Education

Les questions de l'épreuve de sciences économiques et sociales du bac ont été jugées d'orientation trop libérale et ont suscité le débat. À raison ?

« Vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut avoir des effets pervers », que « l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française peut être remise en cause » et que « l'innovation peut aider à repousser les limites écologiques de la croissance ». Interprétés comme pro-libéraux par certains professeurs, élèves et commentateurs, ces sujets de l'épreuve de spécialité de sciences économiques et sociales du baccalauréat 2022, présentés le 12 mai dernier, ont suscité la polémique, notamment sur les réseaux sociaux. Un professeur de philosophie (@trineor) les qualifiant, notamment, sur Twitter d'« outrancièrement orientées politiquement ».

« Ces sujets sont pourtant conformes à tous ceux qui tombent chaque année ! » assure Solène Pichardie, présidente de l'APSES (première Association des professeurs de sciences économiques et sociales) et professeure de SES dans l'académie de Paimpol. Mais ces « polémiques reviennent très régulièrement » rappelle-t-elle. Et pour une raison simple : le format de l'épreuve. On attend du candidat qui choisirait le sujet de l'épreuve composée (et non de la dissertation) qu'il « présente un seul argument », « ce qui laisse fatalement moins de place à la nuance », précise-t-elle. Ainsi, explique la professeure : « Si l'une des questions évoque les “effets pervers” de l'action des pouvoirs publics, elle aurait tout aussi bien pu mentionner ses “effets positifs”, qui figurent aussi au programme. »

Question « symétrique »

« On oublie de dire que c'est seulement l'un des douze sujets de sciences économiques et sociales qui est tombé au baccalauréat [en métropole, outre-mer et dans les lycées de l'étranger, NDLR] », rappelle quant à lui, Christophe Lavialle, doyen de l'inspection générale de sciences économiques et sociales, qui précise aussi que les sujets – pas plus que les programmes – ne sont écrits par le ministère de l'Éducation, mais « par des commissions de dizaines de professeurs présidées par l'inspecteur général et travaillant en autonomie ». Ce que « les personnes véhiculant ces polémiques savent, en général, très bien », déplore-t-il.

À LIRE AUSSI La « promo Covid » passe le bac

« Il n'y a pas d'orientation de droite ou de gauche », assure ainsi l'inspecteur, qui en veut



pour preuve une question « symétrique » figurant dans un autre sujet de SES (tombé la veille de l'épreuve polémique, soit le 11 mai) évoquant « la fiscalité et la protection sociale comme réductrice des inégalités de niveau de vie ».

L'objectif de l'apprentissage des sciences économiques et sociales (matière pluridisciplinaire faisant appel à la science économique, la sociologie et la science politique), assure-t-il, est « précisément de mettre à distance le débat idéologique pour construire des connaissances théoriques et pouvoir revenir dans le débat de façon raisonnée, plus armé intellectuellement ». Ainsi, si cette discipline est elle-même « un lieu de débat », elle requiert d'abord des élèves (qui s'y familiarisent en seconde) qu'ils « maîtrisent un certain nombre de connaissances », afin qu'ils « ne tombent pas dans une forme de relativisme, où toutes les opinions se vaudraient », exprime-t-il.

Tensions

« C'est précisément parce que cette matière touche à des représentations du fonctionnement de la société qu'elle cristallise tant les tensions », précise Claude Lelièvre, historien de l'éducation, à propos de cette dernière polémique. Et de rappeler que les tentatives d'inflexion ont toujours émané de plusieurs milieux et sensibilités politiques : « Cette année, ce sont les professeurs qui montent au créneau. En 2018 déjà, ils reprochaient au nouveau programme son axe très "économie de marché". Mais on assiste aussi régulièrement à des offensives des milieux patronaux désireux d'infléchir la ligne jugée trop macro-économique et en étroite relation avec les problématiques sociales des programmes de SES », observe le spécialiste.

À LIRE AUSSI **Bac** : tout comprendre des épreuves de spécialité

« Les revendications de l'APSES [qui a rédigé plusieurs communiqués au sujet du programme de première, qu'elle estime précisément trop largement consacré au marché, NDLR] sont purement scientifiques », assure quant à elle Solène Pichardie, qui se défend de toute « démarche politique » : « La grande majorité des professeurs, des scientifiques sont attachés à ce que notre matière ne devienne pas un terrain d'affrontements idéologiques, assure-t-elle. D'autant que ces polémiques pourraient laisser penser le contraire et ne sont pas pour donner une très bonne image de notre discipline. »

Attention à « l'effet loupe » abonde Christophe Laviolle : « Les programmes sont en partie conçus par des professeurs de SES, rappelle-t-il. Quant à ces polémiques, elles ne sont que le fait de quelques-uns... »

Vous lisez actuellement : **Bac 2022 – Sujets de SES : retour sur une fausse polémique**

12 Commentaires [Commenter](#)

Un avis, un commentaire ?

Ce service est réservé aux abonnés

Je m'abonne Déjà abonné ? [Je m'identifie](#)

Vous ne pouvez plus réagir aux articles suite à la soumission de contributions ne répondant pas à la charte de modération du Point.

Vous ne pouvez plus réagir aux articles suite à la soumission de contributions ne répondant pas à la charte de modération du Point.

[Ajouter un pseudo](#)

Vous devez renseigner un pseudo avant de pouvoir commenter un article.

[Créer un brouillon](#)

un brouillon est déjà présent dans votre espace commentaire.



Vous ne pouvez en sauvegarder qu'un

Pour conserver le précédent **brouillon**, cliquez sur **annuler**.

Pour sauvegarder le nouveau **brouillon**, cliquez sur **enregistrer**

Créer un brouillon

Erreur lors de la sauvegarde du brouillon.

